CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ

Siège social	57 rue Haute Voie, 4537 Verlaine	**Tél.**	(+32) 02 88 02 171
Siège d'exploitation	11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre	**E-mail**	info@certinergie.be
Siège d'exploitation	20e Martelarenplein, 3000 Leuven	**Site internet**	www.certinergie.be
Siège d'exploitation	367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles		

N° Compte BE57 0688 9789 1035 **TVA BE0536501654**

563 - INSP

PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 42/2018/62191/02:1

DATE DU CONTRÔLE	**08/06/2018**	AGENT VISITEUR	**Aurelien Michel**
ADRESSE DU CONTRÔLE	**Marais des Soeurs 29 - 7880 Flobecq**	TYPE DE CONTRÔLE	**visite périodique (Art. 271)**





› DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation	**Marais des Soeurs 29 - 7880 Flobecq**
Type de locaux	**unité de travail domestique**
Client	
Responsable des travaux	**non communiqué**

› DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	**ORES ASSETS**
Code EAN	**non communiqué**
Numéro du compteur	**non communiqué**
Index jour/nuit	**/**
Compteur non placé : Le calibre de la protection branchement maximum autorisé pour l'installation ici contrôlée est de	**40A**
Type de raccordement	
Câble compteur - tableau	**EXVB 4 x 10 mm²**
Tension nominale de service	**3x230V - AC**
Courant nominal de la protection de branchement	**pas present**

› CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position OK | **Nombre de tableaux** 1 | **Nombre de circuits** 5

Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)

Prise de terre	**piquets**
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	**8,8**
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	**OK**
Test de continuité	**concluant**
Contrôle boucle de défaut	**test impossible - pas de tension**
Protection contre les contacts indirects	**OK**

Dispositif différentiel de tête	**ID - 40A - 300mA - test impossible - pas de tension**
Dispositif différentiel "sdb"	**ID - 40A - 30mA - type A - test impossible - pas de tension**
Raccordement	**OK**
Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	**OK**
Eclairage/machines	**OK**
Protection contre les contacts directs	**OK**
Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ)	**54**

CONCLUSION : CONFORME

A la date du **08/06/2018 , l'installation électrique de Marais des Soeurs 29 - 7880 Flobecq est conforme** au Règlement Général des Installations Electriques.
Le contrôle réalisé par **Certinergie** a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.
Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.
Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le **08/06/2043**.

Signature de l'agent

Signature du responsable de l'exécution des travaux

CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ

Siège social	57 rue Haute Voie, 4537 Verlaine	**Tél.**	(+32) 02 88 02 171
Siège d'exploitation	11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre	**E-mail**	info@certinergie.be
Siège d'exploitation	20e Martelarenplein, 3000 Leuven	**Site internet**	www.certinergie.be
Siège d'exploitation	367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles		

N° Compte BE57 0688 9789 1035 **TVA BE0536501654**

563 - INSP

PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 42/2018/62191/02:1

› REMARQUES

- Le délai en vigueur pour le contrôle d'installation domestique déclarée conforme est tous les 25 ans
- L'habitation étant meublée et les plans n'ayant pas été fournis, il se peut que tout n'a pu être vérifié.
- Le garage et le grenier ainsi que le monte charge ne font pas partie du controle . Ne sont pas raccorder
- Il n'y a pas de personnes visées par l'article 28 du RGPT occupées dans le bien ici concerné au moment du contrôle - Déclaration du propriétaire
- L'installation n'a pu être mise sous tension

› DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE , GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE DE L'INSTALLATION :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente d'une installation électrique datant d'avant le 1ier octobre 1981, avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de la seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, est informé, par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

En résumé, quelles sont les mesures à prendre **si l'installation électrique est conforme ?**

1	2	3	4
Lisez attentivement ce procès-verbal	**Lors d'extensions, de modifications importantes de l'installation, faites la recontrôler**	**Au terme de la validité du rapport, faites recontrôler votre installation**	**Certinergie est à votre service 0800 82 171**

CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ

Siège social	57 rue Haute Voie, 4537 Verlaine	**Tél.**	(+32) 02 88 02 171
Siège d'exploitation	11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre	**E-mail**	info@certinergie.be
Siège d'exploitation	20e Martelarenplein, 3000 Leuven	**Site internet**	www.certinergie.be
Siège d'exploitation	367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles		

N° Compte BE57 0688 9789 1035 **TVA BE0536501654**

563 - INSP

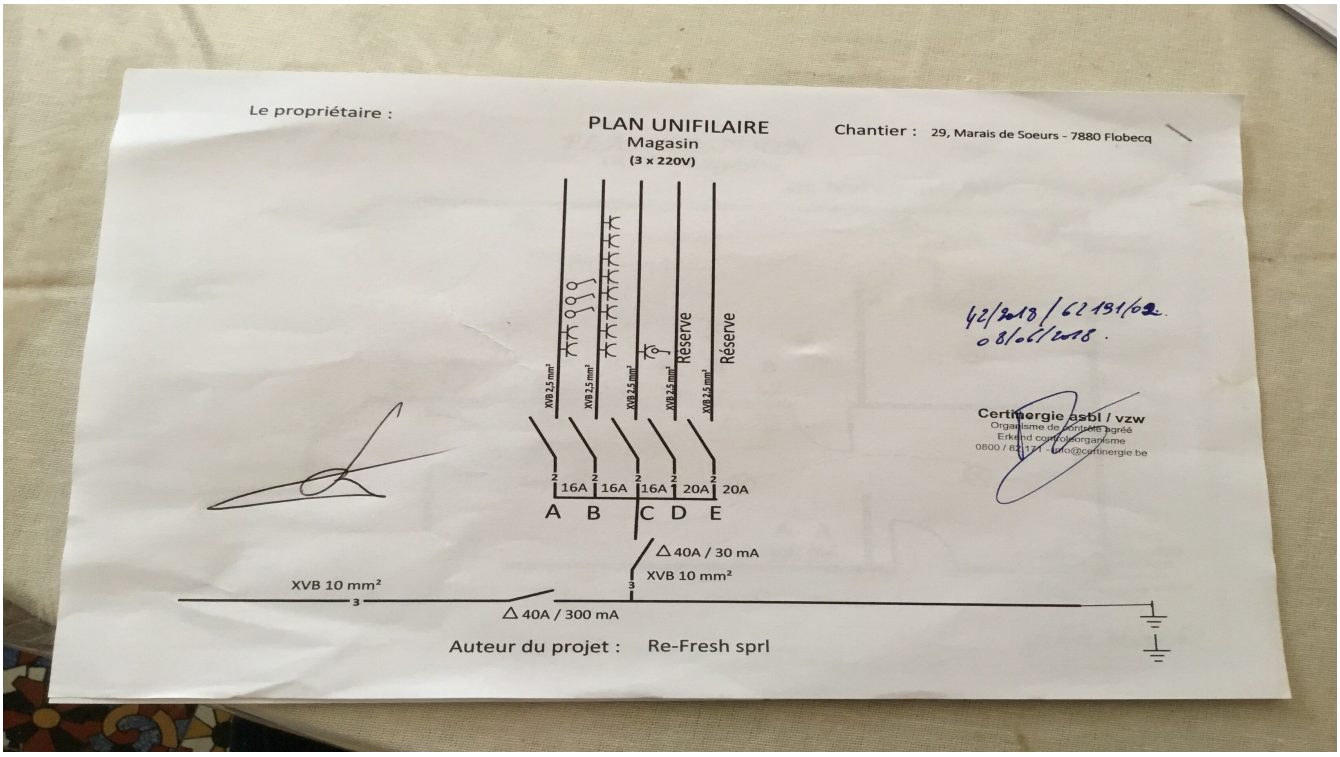
PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 42/2018/62191/02:1

› ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Plan(s) de position de l'installation

